

DURÉE

1,00000 jours (soit 8 heures)

PRIX

370 € par participant

Soit 444 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de la construction et de l'immobilier et toute personne souhaitant élargir ses compétences.

PRÉREQUIS

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

L'objectif de cette formation est de :

- Rendre les stagiaires capables de respecter les exigences de la norme NF C 18-510 afin d'identifier le risque électrique et d'assurer la sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique.
- Savoir réaliser une manoeuvre d'exploitation ou de consignation

**PROGRAMME****THEORIE****Eléments généraux**

- Les effets du courant sur le corps humain : mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc...
- Les domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Le principe de l'habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Les rôles des intervenants
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
- Les équipements de protection collective et individuelle
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages dans l'environnement
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module intervention élémentaire

- Les limites de l'habilitation BE



- Les informations à échanger auprès d'un responsable
- Les matériels objet des manoeuvres
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manoeuvres

PRATIQUE

- Savoir énumérer les risques à l'intérieur d'une armoire, d'un local
- Savoir réaliser une manoeuvre d'exploitation ou de consignation
- Savoir respecter les instructions
- Savoir rendre compte auprès d'un responsable



VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié **OPQF**

